

NOTES D'ENQUETE

VITTEAUX (21) 30.05.1977

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « B » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Dans la nuit du 29 au 30 mai 1977 à 3h30 du matin, deux témoins en voiture observent à l'entrée de Vitteaux (21) une boule lumineuse rouge-orange dans le ciel. Après quelques minutes d'observation, le PAN disparaît progressivement.

Le GEPAN classera l'observation en PAN B, plus précisément en « probable observation astronomique ».

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation et du PAN sont très précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

Les deux témoins circulaient en voiture sur la D117, en venant du hameau de Cessey-lès-Vitteaux. Juste à l'entrée de Vitteaux, elles remarquent la présence d'une boule lumineuse de couleur rouge-orange juste à droite du clocher de l'église de Vitteaux. Elles s'arrêtent sur le bas-côté de la route, et observent le PAN durant 5 à 6 minutes. Ces indications permettent de déterminer une direction précise du PAN, car depuis le point d'observation des témoins, le clocher de l'église de Vitteaux se situe à l'Ouest-Sud-Ouest, plus précisément à l'azimut 246° (Figure 1).



Figure 1 : Géoportail – localisation du lieu d'observation et direction du PAN

Le PAN étant « légèrement » à droite du clocher, son azimut est donc très voisin de 246°, un peu supérieure à cette valeur puisque « à droite ».

Tout au long de l'observation, le PAN se déplace dans le sens Sud-Nord très lentement, puisque T2 précise que cette vitesse était si lente qu'elle donnait l'impression que le PAN était « à l'arrêt ».

La forme du PAN est ronde. Sa couleur est d'abord rouge-orange, avant de devenir jaune puis de nouveau rouge-orange.

La taille apparente du PAN est assez importante, car le PAN est décrit comme étant plus gros que la Lune.

La hauteur angulaire du PAN est très faible : « se trouvait à basse altitude », « cette boule était toujours à faible altitude, sensiblement à la hauteur des toits des habitations » (T1), « faible altitude » (T2).

Les témoins n'indiquent aucune donnée météo. La station météo de Dijon-Longvic, distante de 40 km, indique la présence de nuages en développement (Figure 1).

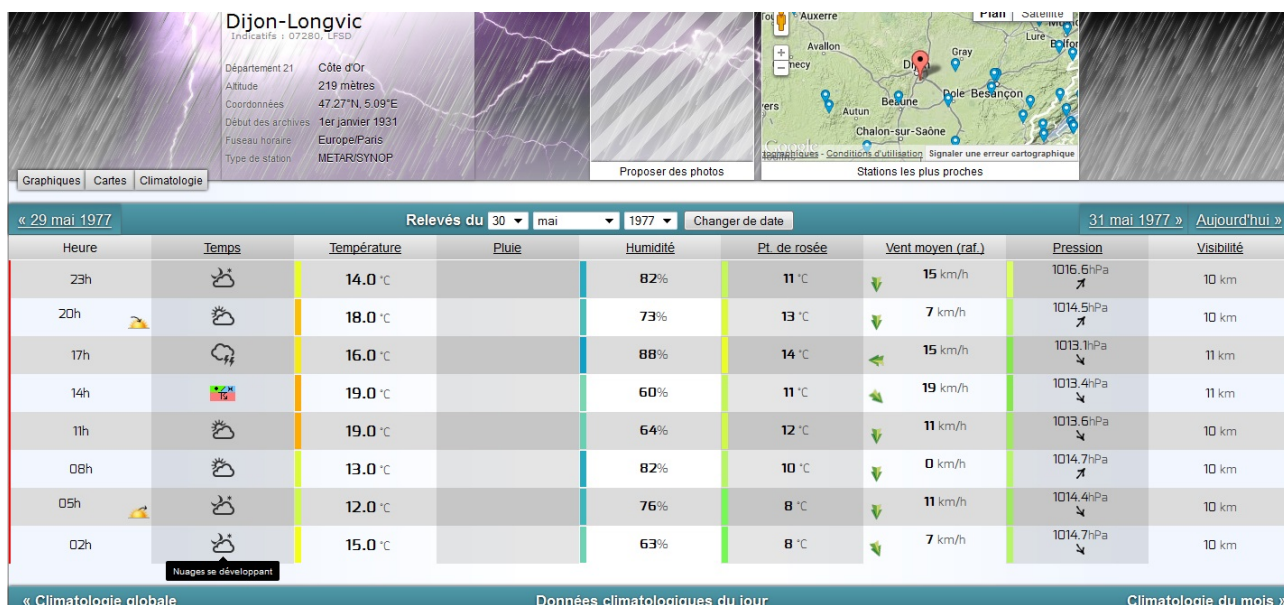


Figure 1 : relevés météo pour la station de Dijon-Longvic (image : Infoclimat.fr)

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique

La longueur du temps d'observation (5 à 6 minutes) ainsi que le fait que le PAN soit très lent, voire immobile, évoquent fortement une méprise astronomique.

L'hypothèse d'une méprise astronomique était d'ailleurs envisagée dès le départ par le GEPAN, sans précision sur la nature de l'objet de la méprise.

D'après les détails fournis par les témoins, il est néanmoins possible d'affiner la nature de la méprise, car la description du PAN est parfaitement cohérente avec celle de la Lune au coucher, tant par sa couleur que sa grosseur.

Une reconstitution sur Stellarium pour Vitteaux (coordonnées : 47°23'55" Nord, 4°32'33" Est) le 30 mai 1977 à 3h30 montre effectivement la présence de la Lune en phase gibbeuse, à l'Ouest-Sud-Ouest, en phase de coucher (Figure 2).

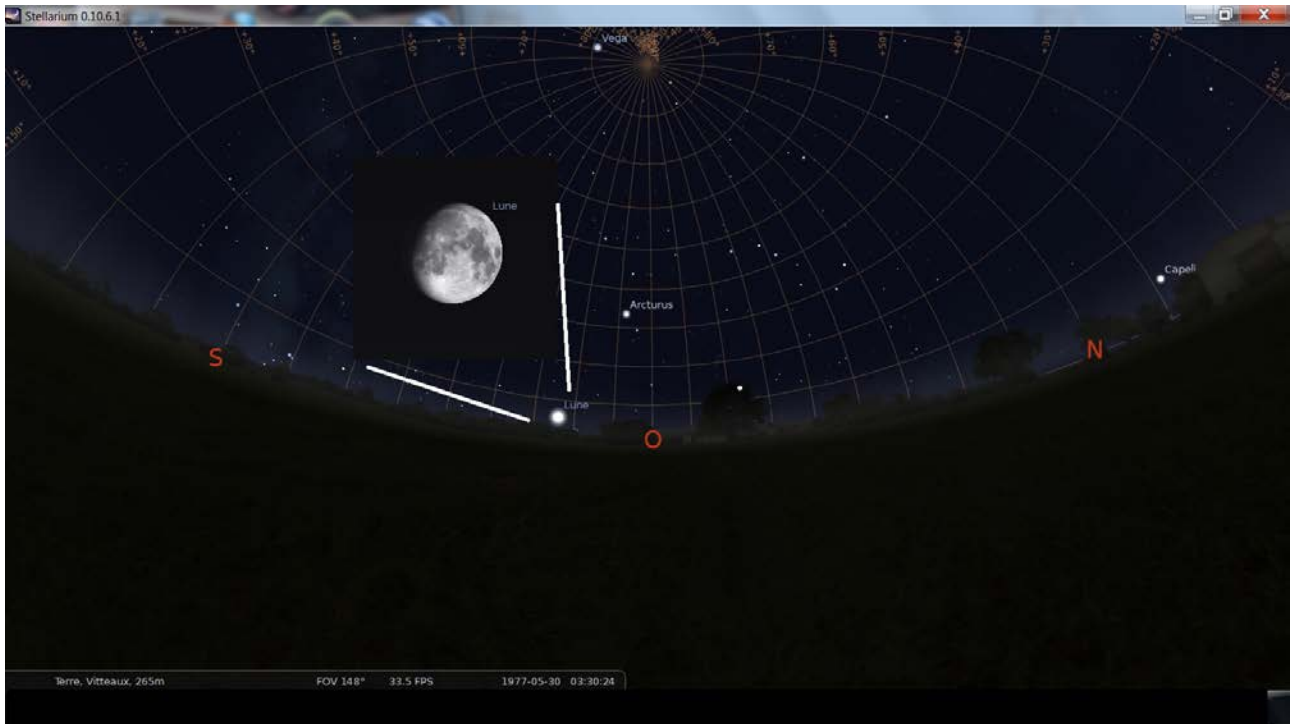


Figure 2 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation et phase de la Lune

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec la Lune est confirmée par sa faible hauteur angulaire (6°) au moment de l'observation, mais également par son azimut de 247° , largement voisin de celui du clocher de l'église de Vitteaux. Il est d'ailleurs à noter que la faible hauteur angulaire de la Lune est parfaitement cohérente avec la couleur rouge-orange du PAN. De plus, un azimut de 247° situe la Lune juste à droite du clocher de l'église de Vitteaux, ce qui est parfaitement cohérent avec la position du PAN.

Bien que la Lune soit présente dans le ciel, les témoins ne mentionnent pas avoir vu la Lune, alors qu'elle était directement dans l'axe qu'elles indiquent.

Une reconstitution sur le terrain effectuée le 19 juin 2013 à 1h50, offrant des conditions similaires à l'observation du PAN, tant au niveau de la position de la Lune (6° de hauteur, azimut de 244°) que des conditions météorologiques (ciel couvert avec quelques éclaircies), a permis de reproduire les mêmes évolutions visuelles pour la Lune, qui était bien visible dans le ciel.

La parfaite cohérence entre la position vraie de la Lune et la localisation et la description fournies par les témoins ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (deux témoins, dont une fonctionnaire de police), la description du PAN observé est très précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la Lune au coucher.

De plus, la Lune était bien présente dans la zone du ciel observée alors que les témoins n'en font pas mention.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (fatigue, conduite de nuit, Lune vue par intermittence à travers les nuages).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec la Lune.